

LA COMPTABILITE ANALYTIQUE / CP4

DÉFINITION

La comptabilité analytique est un outil de gestion dérivé de la comptabilité générale qui consiste à classer les dépenses d'une structure selon des familles homogènes de destination, à des fins d'analyse.

En effet, alors que dans la comptabilité générale (par le plan comptable), les dépenses sont classées en fonction de leur nature (ce qu'elles sont), dans la comptabilité analytique, elles seront codifiées en fonction de leur destination (ce à quoi elles sont destinées, pour quoi elles ont été effectuées).

La comptabilité analytique se met en place par le biais d'une codification analytique : les dépenses seront, en plus de leur codification comptable (le plan comptable), codifiées en fonction des besoins d'analyse de la structure : cela peut être par projet (exemple du centre de santé ci-dessous), et/ou par bailleur, et/ou par lieu, et/ou par activité.

• • •

OBJECTIFS

- La tenue d'une comptabilité analytique permet d'extraire et d'agrégier des données selon des critères définis (ex: toutes les dépenses concernant un projet, un bailleur, etc.)
- La comptabilité analytique permet une meilleure compréhension des coûts et est donc un outil de gestion pour les équipes opérationnelles d'une structure : l'information obtenue par la comptabilité analytique doit permettre de faciliter la prise de décision et d'améliorer l'efficacité d'une structure.
- Elle peut faciliter la réalisation de rapports pour des bailleurs.
- Elle est un outil de contrôle (permet de comparer la balance analytique à la balance générale).

• • •

CONDITIONS

Maîtriser les activités et les grands axes ou lignes budgétaires.
Faire apparaître le code analytique sur toute demande de décaissement.

• • •

RECOMMANDATIONS

La mise en place d'une comptabilité analytique implique la création d'un plan analytique qui découle de la définition interne des besoins d'analyse de la structure. Les besoins d'analyse de la structure doivent être définis de façon collective en impliquant les chargés de projets, les dirigeants et le service financier.

En effet, le plan analytique ne doit pas être une prérogative des services financiers.

C'est un outil d'analyse global pluri-annuel, qui doit par conséquent être relativement stable pour permettre le suivi et la comparaison des données. Il n'est cependant pas figé et doit pouvoir évoluer pour prendre en compte l'évolution des activités de la structure.

• • •

EXEMPLE

Des dépenses de plusieurs natures (matériaux, frais de personnel, location de véhicule...), effectuées par exemple pour construire un centre de santé, pourront être regroupées dans un même code analytique pour faciliter le suivi du coût complet de ce centre de santé.

Toutes les dépenses liées au centre de santé seront saisies avec le code analytique : CS

Un ensemble de dépenses pourra également être regroupé en fonction de l'origine des fonds : le bailleur de fonds.

Ces différentes codifications peuvent se combiner : un code analytique de, par exemple, 5 caractères, pourra contenir des informations sur l'activité (les 3 premiers caractères) et sur le bailleur (les 2 derniers caractères) :

« CS1UE » = Centre de santé 1 financé par l'Union Européenne

« CS2UE » = Centre de santé 2 financé par l'Union Européenne

« CS2AF » = Centre de santé 2 financé par l'Ambassade de France

EXEMPLE DE PLAN ANALYTIQUE (EXTRAIT)

CODE	LIBELLE
M102602	Investissement technique et mobilier
M1026021	Equipeement informatique
M102604	Fournitures et consommables
M102605	Conception et études ou expertises du Nord
M102606	Etudes ou expertises du Sud
M102607	Personnels expatriés
M102608	Personnel local
M102909	FORMATION
M1026091	Stages Sud-Sud
M10260911	Préparatio des stages pourla structure s'accueilet mise àdisposition de ressources humaines
M10260912	Frais de déplacement des stagiaires associatifs
M10260913	Frais d'acceuil des stagiaires associatifs
M10260914	Frais d'assurances
M1026092	Ateliers
M10260921	Conception et réalisation de l'atelier
M10260922	Organisationlocale (secrétariat,salles, pauses, matériel)
M10260923	Déplacements desparticipants
M10260924	Accueil des participants (per diem, hébergement)
M10260925	Déplacements et per diem des formateurs
M1026093	Formation groupée
M10260931	Frais de transport (billets d'avion)
M10260932	Frais de visa et de transports locaux
M10260933	Frais d'hébergement
M10260934	Per diem hors hébergement
M10260935	Frais de circulation - AR aéroport
M10260936	Frais divers de formation
M10260937	Frais d'assurances
M102610	Services extérieurs à l'ONG
M102611	Mission de courte durée
M1026111	MISSIONS CONJOINTES
M10261111	Frais demissions (transport, Indemnités journalières)
M1026112	PARTICIPATION AUX CONFERENCES INTERNATIONALES
M10261121	Participation aux conférences internationales (frais d'inscription, de déplacement,de per diem ...)
M10261122	Organisation d'un satellite (location de salle, traduction)
M102612	APPUI, SUIVI ET CONTRÔLE
M1026121	Salaire brut Coodirnateur
M1026122	Charges patronales
M1026123	Salaire brut Chargé de projets
M1026124	Charges patronales
M1026125	Valorisation du travail des référents associatifs (6 référents à 2 jours / mois)
M1026126	Audit descomptes
M102613	Evaluation
M102614	Captitalisation
M102615	AUTRES
M1026151	Frais de communication (bruchures ...)
M1026152	Hébergement site Internet
M1026153	Mise àjour du site
M102616	Divers et Imprévus
M102617	Frais administratifs ou de structure